



Province de Liège

Commune de Braives

Service Population - Etat civil

Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30

Lundi soir de 17h00 à 20h00

Mercredi après-midi de 13h30 à 19h00

Chaque deuxième samedi du mois de 09h00 à 12h00.

population@braives.be

Tél.: +3219/69.62.21 - +3219/69.62.24 - Fax : +3219/69.95.50

<http://www.braives.be>

---

## Autorisation pour enfant mineur d'âge de se rendre à l'étranger

---

Je soussigné(e)

Nom, prénom .....

Etat civil .....

Adresse .....

agissant en qualité de PERE MERE TUTEUR autorise l'(les) enfant(s) ci-dessous à se rendre à l'étranger

(Pays) : ..... (Dates) : du ..... au .....

avec ..... demeurant à .....

NOM et PRENOM

LIEU et DATE de NAISSANCE

SEXE

.....

.....

M - F

Vu pour légalisation de la signature apposée ci-contre par .....

Fait à Braives, le .....

L'Echevin,

Stéphane ROCOUR